

## Déclaration liminaire de la CGT

Le premier CHSCT de l'année est l'occasion d'examiner la note d'orientations ministérielles pour la nouvelle année. Le budget du CHSCT baisse cette année et ce n'est pas uniquement du à la baisse des effectifs de la DISI Sud-Ouest. En effet, la dotation moyenne par agent passe de 129,77€ à 117,38€ soit une baisse de plus de 10 % ce qui se traduit par moins de crédits disponibles pour les conditions de travail des personnels !

La note fixe ce que devrait être l'action des CHS pour la nouvelle année et donne des recommandations. Nous y reviendrons en détail dans le débat mais à ce stade nous constatons que les sujets organisationnels et leurs conséquences sont minimisées par la direction. Or qu'est-ce qui conduit au mal être des personnels si ce n'est les réformes incessantes, les restructurations de services dans le contexte toujours plus fort des suppressions d'emplois !

La note ministérielle indique pourtant , je cite :

- « *Chaque agent doit pouvoir s'exprimer et échanger...* »
- « *Chaque encadrant doit identifier les enjeux de santé au travail...* »
- « *Chaque CHSCT doit être en mesure d'être informé et consulté en amont des décisions...* »

La CGT souhaiterait que la note ministérielle soit appliquée sans faux semblant au sein de la DISI Sud-Ouest.

Plusieurs dossiers touchent l'ensemble des structures de la DISI et illustrent la dérive actuelle :

- Les astreintes que l'on veut imposer à Bordeaux-Océan ne sont pas acceptables . Il faudrait que les collègues acceptent sans broncher une dégradation de leurs conditions de travail, avec des conséquences sur leur vie familiale, alors que l'utilité de ce qui est proposé n'est pas démontrée et que les conditions financières sont revues à la baisse.
- Aujourd'hui on demande aux agents du SPT de gérer la pénurie d'emploi (- 2 emplois sur 5) en proposant des solutions alternatives. Les agents ne sont pas fermés à la discussion mais encore faut-il que la Direction mette un peu d'huile dans les rouages pour que les efforts ne soient pas toujours du même côté.
- Les tergiversations sur le déménagement de Bordeaux-Garonne à la cité administrative de Bordeaux ne font qu'aggraver l'inquiétude des personnels. Les bruits, les rumeurs ne sont certes pas des décisions mais comment ne pas croire que ce déménagement va être anticipé alors que la DRFIP Gironde ne cache pas sa volonté de récupérer au plus vite les locaux actuels de l'ESI ? Et il faudrait faire comme si rien ne se passait et que le planning initial courrait toujours. De fait, les conditions de ce déménagement ne sont jamais débattues : parking, horaires, etc... L'engagement de votre prédécesseur sur un seul déménagement dans des locaux désamiantés, en un seul bloc est-il toujours d'actualité ?
- D'autres exemples illustrent cette situation. Le refus d'un congé formation ici, le refus d'un aménagement de poste de travail préconisé par le médecin de prévention là...

La CGT ne cesse de vous alerter sur les conditions de travail qui se dégradent et les risques psychosociaux que cela entraîne. Les personnels ne sont pas des pions que l'on déplace au gré des circonstances et des humeurs de la direction.

Le management par la peur qui se développe avec son cortège de suspicions, contraintes et flicages est contre productif. Il conduit à la démobilisation et la perte d'autonomie dans le travail.

Les personnels attendent de leur direction qu'ils ne soient pas seulement écoutés mais entendus et considérés.

La CGT utilisera tous les leviers possibles pour aller dans ce sens, notamment dans cette instance qui , plus que toute autre, a été créée pour permettre aux personnels de disposer de conditions de travail dignes et respectueuses.